



ASSOCIATION Le PAS SUD BOURGOGNE
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
17 avril 2024 à 17h - Mâcon

La présidente de l'association Corinne L'HORSET est chargée de présider la séance.

En l'absence de secrétaire et dans l'attente d'une nouvelle élection, le présent procès-verbal est rédigé par la présidente de l'association Corinne L'HORSET.

Personnes présentes :

Membres du Conseil d'Administration :

Mme L'HORSET, présidente
Mme MARCHAND, trésorière
Mme PROCHASSON, membre du CA
Mme MANIGAND, membre du CA

Autres personnes présentes :

Mme BARGE, CCAS Sancé
Mme BEAUCHAMP, candidate au CA
Mme BEAUDET, adjointe en charge des solidarités et de la politique sociale et familiale - Mairie de Charnay les Mâcon
Mme BOISSEVAL-ROUX, RASEF Mâcon-Paray, CD71
Mme BONNEAU, candidate au CA
Mme BOUGAIN, DDDFE / DDETS
M. BORY, conseiller Crédit Agricole
M. CARREAU, élu mairie de La Chapelle de Guinchay
M. CARTHEILLIER, RIQM
Mme CEDDIA, salariée Instants de Famille
Mme CLERC, experte comptable, Cabinet Fogex
Mme COQUARD, candidate au CA
Mme CORSIN, candidate au CA
Mme COULON, salariée Instants de Famille
Mme COUTURIER,
Mme DAUTRICHE, candidate au CA
Mme DECAILLOT, coordinatrice Maison des Ados 71
Mme DEVILLARD, directrice des services Vie et Liberté et Instants de Famille
Mme DURAND, association Femmes Solidaires
Mme ESPOSITO, administratrice CCAS Sancé
Mme FAURE, candidate au CA
Mme FEYRIT, salariée Instants de Famille
Mme GUY, candidate au CA
Mme JACQUEMARD, administratrice CCAS Sancé
Mme JAULT, Association Femmes Solidaires

Mme LACAGNE, stagiaire CCF
Mme LAVILLE, salariée Vie et Liberté
Mme LEBARBIER, candidate au CA
Mme MAILLET, Adjointe au Maire de Hurigny
M. MARTEDDU, candidat au CA
Mme MAYOUD, salariée Instants de Famille
Mme NICOLAS-BURRY, salariée Instants de Famille
Mme PAGES, candidate au CA
Mme MAGNIN, commissaire aux comptes, cabinet Auditis
Mme POIZAT, salariée Instants de Famille
Mme PHAM, Association Femmes Solidaires
Mme REYNAUD de CHALONGE, bâtonnier
Dr ROCHE, salariée Vie et Liberté
Mme RODARY, salariée Vie et Liberté
Mme SARRY, MSM
Mme SEYDOUX, salariée Vie et Liberté
M. TODEA, Journal de Saône-et-Loire
Mme VERMEIL, candidate au CA

Personnes excusées :

Mme DURIX, membre du CA, donne pouvoir à Mme Prochasson
M. ACARY, président du CD71
M. COURTOIS, maire de Mâcon
M. LAPERTEAUX, directeur DD ARS
M. BRUET, ancien adhérent
M. VULIN, directeur association le Pont
Mme BACOT, Association Addiction France
Mme LERICHE, responsable solidarités CD71
Mme LEFEUVE, élue mairie de Mâcon
M. BOUILLIN, président association du Prado de Bourgogne
M. IZARD, directeur association du Pardo de Bourgogne
Mme DESFRASNES, directrice UDAF 71
Mme LALANNE, conseillère départementale MSA, canton Hurigny
Mme BRESSON, CD 71 – coordinatrice PMI
Mme LARDY, candidate au CA
Mme PARRAD, Présidente Association des Médiateurs Familiaux de Saône et Loire
M. TOURNY, retraité
Mme la procureure du tribunal de Mâcon
Mme POTTIN, conseillère technique Parents 71
Mme COURTIAL, directrice CPAM 71

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier de la Trésorière
- Rapport financier du cabinet Fogex

- Rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Auditis
- Évènements militants et partenariaux
- Rapport d'activité des deux services
- Candidatures au Conseil d'Administration
- Mandat réélection - élection administrateurs
- Questions diverses

Accueil de la présidente

La présidente accueille les membres de l'Assemblée Générale et remercie l'UDAF pour le prêt de la salle.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente du 25 avril 2023

Mme L'HORSET met au vote l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2023, concernant l'activité 2022, qui ne suscite aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Rapport moral de la Présidente

La présidente présente son rapport moral.

Elle précise que cette année l'association a lancé pour la première fois une campagne de recrutement largement relayée auprès des partenaires, et réseaux professionnels, bénévoles et sociaux.

Elle se félicite de l'impact de cette campagne qui a amené des nouvelles candidatures au Conseil d'Administration, qui seront présentées après la présentation des activités de l'année 2023.

La présentation du rapport n'amène pas de remarques ou questions.

Rapport financier de la trésorière

Mme Marchand présente son rapport financier. La présentation n'amène aucune remarque ou question.

Elle propose d'affecter le résultat de 13174€ en report à nouveau.

Rapport financier du cabinet Fogex

La présentation de ce rapport effectuée par Mme CLERC n'amène pas de remarques ou questions.

Rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Auditis

Le cabinet Auditis certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2023.

La présentation de ce rapport n'amène pas de remarques.

Vote des rapports

Mme L'HORSET met au vote le rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

Mme L'HORSET met au vote le rapport financier qui est adopté à l'unanimité. Le report à nouveau est également adopté à l'unanimité.

Mme L'HORSET met au vote le rapport financier du cabinet comptable Fogex, qui est adopté à l'unanimité.

Mme L'HORSET met au vote le rapport du commissaire aux comptes du cabinet Auditis, qui est adopté à l'unanimité.

Évènements militants et partenariaux

Mme MARCHAND présente les différents évènements auxquels les administratrices ont été parties prenantes ou simples participantes en 2023.

Rapport d'activités des deux services

Mme DEVILLARD présente un bilan des activités des 2 services. Elle précise que cette présentation permettra d'identifier l'ensemble des activités des services, en proposant quelques éléments statistiques et analytiques mais également en présentant certaines des missions, problématiques ou situations rencontrées par les professionnelles (présentées par elles-mêmes).

Elle présente l'année 2023 comme une année riche en projets, rendus possibles grâce à la complémentarité, la cohésion et la créativité des équipes. Elle précise que la stabilisation des effectifs et la collaboration avec des partenaires a été également propice au déploiement de ces derniers.

Instants de Famille

L'activité d'Instants de Famille a été marquée en 2023 par une hausse conséquente des sollicitations des familles pour l'ensemble des activités, mais également l'organisation avec l'association l'AMARRE à Charolles d'un spectacle et des échanges sur les Espaces de Rencontres au Lab71 à Dompierre les ormes. Une collaboration riche entre les deux associations qui a permis de mettre en lumière ces espaces singuliers que sont les Espaces de Rencontres.

81 personnes ont assisté à la représentation de la pièce de théâtre « maux d'amour », qui a été suivie d'un temps d'échange avec un juriste du CDAD, un administrateur de la FFER et l'autrice de la pièce. L'après-midi s'est clôturée par un temps de convivialité et de découverte des actions portées par les 2 associations.

Le service a enregistré **351** demandes d'interventions, toutes activités confondues contre 260 en 2022, ce qui représente 1264 entretiens ou rencontres parents enfants (contre 1134 en 2022).

Concernant la Médiation Familiale, **258** entretiens d'informations préalables ont été réalisés, et **78** processus ont été suivis (contre 54 en 2022). Les nouvelles demandes de médiations familiales sont majoritairement d'origine conventionnelle. Les personnes viennent principalement en médiation familiale dans le cadre d'une séparation conjugale, mais les familles peuvent venir en médiation pour d'autres motifs comme la médiation intergénérationnelle ou la médiation parent-adolescent. Les médiatrices ont pu observer que la problématique adolescente était au cœur de nombreuses médiations familiales.

Concernant l'Espace Rencontre (ER) **98** situations ont été prises en compte (contre 79 en 2022), ce qui représente 387 rencontres parents-enfants. Un espace de rencontre est un lieu qui permet le maintien ou la reprise des liens entre un enfant et son parent pendant une durée déterminée et transitoire. Il s'agit d'une décision de dernier recours, lorsqu'un DVH n'est pas envisageable. C'est une mesure de prévention de la rupture des liens et non une mesure de protection de l'enfance. On observe pourtant depuis plusieurs années une complexification des situations qui questionne le cadre de l'ER.

Mme MAYOUD présente l'ER et un exemple de situation rencontrée.

L'activité de visites en présence d'un tiers (VPT) est déléguée par l'ASEF, **16** familles ont été accueillies en 2023, une fréquentation très inégale marquée par une augmentation conséquente des orientations de l'ASEF le dernier trimestre. Les accueils en VPT s'organisent sur des durées non définies dans le temps. Des objectifs et des modalités sont initialement identifiés par l'ASEF et sont communiqués en amont de la mise en place. Puis, après une période d'observation par les intervenantes, les objectifs sont réévalués et l'équipe pourra suggérer, selon les situations, des évolutions des modalités d'accueil. Mme MAYOUD présente les visites en présence d'un tiers et un exemple de situation rencontrée.

Concernant le dispositif « Ressources Accompagnement Parentalités », **10** parents ont sollicité un accompagnement à la parentalité portant sur la séparation avec ses enfants, des relations difficiles au sein de la fratrie ou des difficultés éducatives et relationnelles.

Différents partenaires ont été rencontrés en cours de l'année pour faire la promotion de cette activité mais également celle de l'intervention « mon enfant va avoir 2 maisons ». Et **67** parents et partenaires ont effectivement bénéficié de cette intervention portant sur l'impact des séparations sur les enfants. Mme NICOLAS-BURRY présente le nouveau dispositif « Parcours de reliance » et un exemple de situation rencontrée.

À l'issue de cette présentation, quelques questions sont posées par l'Assemblée :

- « Est-ce que ce parcours est présenté aux écoles » : oui en fonction des demandes et opportunité
- « Y a-t-il une supervision pour les professionnels ? » : oui c'est obligatoire

Mme DECAILLOT, coordinatrice de la Maison des Ados témoigne de l'intérêt du projet « mon enfant a 2 maisons ».

Elle identifie l'intérêt de présenter le projet en 2 temps afin de permettre aux parents en garde alternée de pouvoir y assister.

Vie et Liberté

À l'occasion de la journée mondiale de la contraception le 26 septembre, Vie et Liberté a accueilli 35 personnes, venues principalement en petits groupes. Plusieurs supports d'information ont été proposés par les professionnelles pour parler de contraception (affiches, flyers, moyens de contraception, vidéo, quizz). Un événement qui a été très apprécié par les jeunes et les professionnels et a permis de rendre visible les missions du centre de santé sexuelle par une campagne de diffusion et de faire découvrir les locaux.

En 2023, le service a accueilli **426** consultants venus au moins une fois (contre 383 en 2022), **776** consultations et entretiens ont été réalisées. Le public est majoritairement âgé de moins de 25 ans :

- 1/3 des consultants sont mineurs
- 70% sont venus pour la première fois
- 91% sont des femmes

Enfin **132** séances d'information collectives ont été réalisées (contre 70 en 2022).

275 patients ont été reçus au cabinet médical. Le cabinet médical est dorénavant équipé d'une table gynécologique réglable en hauteur, ce qui permet de proposer des consultations aux personnes à mobilité réduite.

La contraception reste le motif principal de consultation. Les actes de dépistage sont les plus nombreux : 440 actes en 2023.

Mmes RODARY et CEDDIA présentent l'accompagnement des femmes pour l'accès à une IVG. À l'issue de cette présentation, quelques questions sont posées par l'Assemblée concernant la proposition (optionnelle) auprès des majeurs d'un ou plusieurs entretiens en lien avec l'IVG afin d'accompagner le choix ou simplement de pouvoir échanger seule, ou en couple, sur cet évènement. Un échange a lieu entre les membres de l'Assemblée sur l'objectif, le contenu et l'aspect facultatif de cet entretien, les valeurs que portent l'association et la bienveillance de l'accompagnement des conseillères conjugales et familiales.

En 2023, les conseillères conjugales et familiales ont réalisé **325** entretiens, et **151** personnes ont bénéficié d'un accompagnement.

Les sujets abordés sont différents en fonction de l'âge des personnes :

- Les moins de 18 ans viennent principalement pour aborder les questions de sexualité, de contraception, d'IST et de violences
- Les plus de 18 ans viennent pour aborder les difficultés conjugales, les problématiques de mal-être et de violences.

Depuis 2021, les demandes d'interventions collectives sur les sujets de vie affective, relationnelle et sexuelle augmentent, ainsi en 2023, **132** séances ont eu lieu (contre 70 en 2022), ce qui est lié à l'augmentation des effectifs de salariés et le fait d'être mieux identifiés par les partenaires. **16** partenariats ont ainsi pu se mettre en œuvre en 2023.

Mme RODARY présente le projet qui s'est mis en œuvre auprès des personnes accueillies à l'association des IMC 71.

Pour clore la présentation des activités des services, Mme DEVILLARD présente l'ensemble des équipes des deux services.

Elle remercie chaque professionnelle, partenaires institutionnels, financiers, techniques et les familles pour leur implication et leur confiance. Elle remercie également la présidente, l'ensemble de l'équipe d'administrateurs.

Elle tient à remercier particulièrement Mme MARCHAND, la trésorière qui termine son mandat qu'elle ne renouvelle pas. Elle la remercie pour leurs 5 années de collaboration, pour sa confiance, son sens de l'engagement, du militantisme, pour son authenticité et son humanité.

La présentation du rapport de l'activité des deux services n'amène pas de remarques ou questions.

Mme L'HORSET met au vote celui-ci, qui est adopté à l'unanimité.

Candidatures au Conseil d'Administration

Mme L'HORSET propose aux nouveaux candidats de se présenter à l'Assemblée avant de procéder au vote :

- Mme BEAUCHAMP Nadège, juriste à l'UDAF
- Mme BONNEAU Véronique, directrice des services Handisertion 71
- Mme COQUARD Françoise, assistante administrative à l'association Le Pont
- Mme CORSIN Armelle, retraitée de la fonction publique
- Mme DAUTRICHE Sarah, auxiliaire de puériculture et coach parental en libéral
- Mme FAURE Annick, conseillère technique de service social à la retraite
- Mme GUY Michèle, infirmière retraitée
- Mme LEBARBIER Joëlle, attachée administrative à la retraite

- M. MARTEDDU Salvatore, enseignant chercheur en sciences humaines et sociales à la retraite
- Mme PAGES Aurélie, chargée de prévention des expulsions locatives DDETS 71
- Mme VERMEIL Corinne, agent de la Poste
- Mme LARDY Edith, infirmière au CH de Mâcon

Le mandat de Mme L'HORSET est à renouveler cette année. Elle se représente au poste de présidente.

Mme L'HORSET met au vote le renouvellement de son mandat d'administratrice ainsi que les nouvelles candidatures au CA. Les candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Mme L'HORSET annonce que l'élection des membres du bureau aura lieu lors du 1^o Conseil d'Administration le 22 avril 2024 à 17h.

Démission de 2 administrateurs

Mme MANIGAND a annoncé son souhait de démissionner de ses fonctions d'administratrice au CA de l'association, pour des raisons personnelles.

Mme L'HORSET la remercie de son engagement depuis 2017 au service de l'association, et Mme PROCHASSON, au nom de toute l'équipe d'administrateurs lui offre un bouquet de fleurs.

Mme MARCHAND a annoncé son souhait de démissionner de ses fonctions de trésorière et administratrice de l'association, pour des raisons personnelles.

Mme L'HORSET la remercie pour son engagement au sein de l'association, son efficacité et ses compétences, ainsi que son investissement sans failles depuis 2017 en tant que trésorière. Elle souligne qu'à titre personnel Mme MARCHAND allait beaucoup lui manquer, mais qu'elle savait qu'elle allait poursuivre d'autres aventures qui seront formidables !

Mme PROCHASSON, au nom de toute l'équipe d'administrateurs lui offre un bouquet de fleurs, et Mme L'HORSET une box pour un weekend insolite.

L'Assemblée Générale ordinaire est clôturée à 20h par Mme L'HORSET.

Ensuite, les participants à l'AG sont invités à partager le verre de l'amitié.

Fait à Mâcon, le 17 avril 2024.

Corinne L'HORSET, présidente

